



## PROCÈS-VERBAL

### Assemblée Générale Ordinaire des Amis de Collans du 23 septembre 2020

Président: David Brand

Présents: Martin et Valérie Aubert / Sébastien et Sarah Poncet / Mathieu Rochat / André Wagner / Estelle Meylan / Marcel et Marlyse Piguet / Catherine Meylan / Willy et Gabrielle Meylan / François et Françoise Rochat / Cécile Piguet / Philippe et Rosemarie Clot / Christine Jaques / Paulette Reymond / Emmanuel Bezençon / Elio Legena

Excusés: Joanne Badoux / Anne Robert / Pierre-André Meylan / Alexis Rochat / Stéphanie Meylan / Pascal Veillon / Marylin Briand / Paul-Claude et Jacqueline Rochat / Yvonne Golay-Berney / Gérard et Marianne Golay / Marie-Lise Knuchel / Fanny Goy / Petra Rochat / Carole Brand / Jean-Pierre et Anne-Lise Brand / Melody Bezençon / Corentin et Sonia Aubert / Anne Reymond / Gérald Dubois Stéphanie Meylan / Grégoire Meylan / Frédéric Meylan / Marinette Piguet.

Rappel: cette Assemblée Générale de ce soir est marquée « sous le signe » du [Covid-19](#). D'où les mesures sanitaires prises à cette occasion (port du masque, distanciation entre les chaises des participants, liste de « traçage » des membres présents), et malheureusement pour l'après séance, pas de petite agape comme les autres années, restrictions sanitaires « obliges » !

## ORDRE DU JOUR

### 1.- Accueil et Salutations

*David* se dit très heureux d'accueillir toutes les personnes présentes en les saluant chaleureusement. Et de souhaiter une très bonne soirée à chacun, chacune, rappelant les mesures sanitaires à prendre ce soir.

### 2.- Recueillement

Pour ce temps de recueillement *Elio* se propose de lire : *Ecclésiaste 3.1-15*

1. Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux
2. Un temps pour naître, et un temps pour mourir, un temps pour planter, et un temps pour arracher ce qui a été planté
3. Un temps pour abattre, un temps pour soigner, un temps pour démolir, et un temps pour bâtir, construire
4. Un temps pour pleurer, et un temps pour rire, un temps pour se lamenter, et un temps pour danser
5. Un temps pour lancer des pierres, et un temps pour ramasser des pierres, un temps pour embrasser, et un temps pour s'éloigner de ceux que l'on prend dans ses bras
6. Un temps pour chercher, et un temps pour perdre, un temps pour garder, et un temps pour jeter
7. Un temps pour déchirer, et un temps pour coudre, un temps pour garder le silence, et un temps pour parler
8. Un temps pour aimer, et un temps pour haïr, un temps pour la guerre, et un temps pour la paix.



9. Quel avantage celui qui travaille retire-t-il de la peine qu'il se donne ?
10. J'ai considéré les occupations auxquelles Dieu impose aux hommes de s'appliquer.
11. Il fait toute chose bonne en son temps ; même il a mis dans leur cœur la pensée de l'éternité, bien que l'homme ne puisse pas saisir l'œuvre que Dieu fait, du commencement jusqu'à la fin.
12. J'ai reconnu qu'il n'y a de bonheur pour eux qu'à se réjouir et à se donner du bien-être pendant leur vie
13. Mais que, si un homme mange et boit et jouit du bien-être au milieu de son travail, c'est là un don de Dieu
14. J'ai reconnu que tout ce que Dieu fait durera toujours, qu'il n'y a rien à y ajouter et rien à en retrancher, et que Dieu agit ainsi afin qu'on le craigne
15. Ce qui est déjà été, et ce qui sera déjà été, et Dieu ramène ce qui est passé

En cette période de doutes, de difficultés, d'incertitudes, d'interrogations multiples envers notre Association et la Maison de Collans, que Dieu nous montre la « Direction et la Voie Juste » à prendre, qu'il guide chacun de nos pas, nous soutienne en nous donnant assez de force, de lucidité, de réflexions, et de volonté, afin de trouver des solutions justes, et réalisables, pour poursuivre au mieux les objectifs et les projets souhaités et à réaliser tant au sein de l'Association qu'au sein de la Maison de Collans.

Qu'il nous apporte calme, espoir, sérénité et la Paix nécessaires pour que des solutions puissent être trouvées, résolues et appliquées pour un futur toujours rassembleur et vivant pour tout un chacun, et chacune de nous.

### **3.- Approbation du PV de l'AG Ordinaire du 30 avril 2019**

Concernant le point no 2 → *dissolution de l'Association*, paragraphe → *avis et propositions*, point 2. Willy Meylan est étonné de lire son nom, semble t'il qu'il ne s'était pas proposé de faire partie de la commission d'étude de projet (*cf* entier du paragraphe).

En dehors de ce point précis, aucunes autres remarques n'ont été faite, le PV est accepté en l'état.

### **4.- Rapport d'activité annuel 2019 du président**

*David* présente son rapport 2019, ci-dessous en résumé :

Au regard de ce que sera l'année 2020, Covid-19 oblige, 2019 fut riche en émotions, activités et aménagements.

Nous nous sommes rencontrés à sept reprises durant l'année, sans compter l'AG et nos diverses manifestations.

#### Changement au comité :

2019, a été une année de changement majeur au comité avec de multiples départs et arrivées.

Départ de Valérie et Martin Aubert, départ également de Sylvie Cuhat, tous les trois après de nombreuses années de service. Dernière surprise, le départ de Mathieu en cours d'année, pour un temps sabbatique en famille.

Par bonheur, entrée d'Anoushka Aubert, Estelle Meylan et Joanne Badoux au comité.

Ces changements ont nécessité une réorganisation de notre fonctionnement et ont laissé des postes vacants. Néanmoins, nous avons trouvé notre vitesse de croisière et ce, sans perdre espoir de retrouver l'entier de notre capacité d'action à moyen terme.

Autre surprise de fin d'année : le souhait d'Anoushka de quitter son poste de responsable des locations dès que possible. Nous touchons là, avec la gestion du bâtiment, aux postes clefs de notre organisation.

Comment louer une maison sans une personne capable de répondre aux demandes et même question concernant l'entretien ?



Malheureusement, en fin d'année, les canaux habituels de recrutement n'avaient pas permis de repourvoir le poste lié aux travaux et infrastructure, avis aux amateurs.

Je vous avouerais que ce temps n'a pas été simple à gérer et que la situation ne s'est pas améliorée depuis !

Mise en conformité et sécurité :

Sécurité, un thème pas si nouveau mais qui a nécessité la création d'un nouveau poste au sein du comité. En effet, au vu des multiples demandes de l'administration française et la multiplication des règlements, un suivi officiel était nécessaire. André, qui gère magistralement le sujet depuis le début, a volontiers accepté de poursuivre le job. Un grand merci André.

Un exemple type de serpent de mer : Vous rêvez d'un monde sans démarchage téléphonique, sans sonnerie en pleine nuit suite à un faux numéro, un monde où votre banquier ne peut pas vous signaler votre dernier découvert, en bref, un monde où votre téléphone ne sonne jamais... et bien... Orange l'a fait !!

Oui, oui, si l'opérateur connaît parfaitement votre adresse de facturation, il ne semble plus ce souvenir de l'endroit où il a laissé aboutir les fils du téléphone... On pourrait croire à une plaisanterie mais non, tout est parfaitement authentique. Résultat, il y a bien un petit "bing" lorsque la facture est débitée de votre compte mais c'est silence au bout du fil... Une situation "abracadabrantique" tiendrai trop de place dans mon rapport.

Cette mésaventure peut paraître amusante mais elle est symptomatique d'un système français qui exige beaucoup mais qui ne se donne que peu de moyens pour permettre à ses administrés d'être en règle. Cela implique un déploiement d'énergie important pour chacune des démarches nécessaires chaque année.

Autre exemple, nous avons dû créer 3 classeurs de documents suite à la dernière visite de la commission de sécurité. Longtemps nous avons pensé que ces documents, que nous avons fait parvenir aux différentes administrations, générerai un retour ou, à minima, un accusé de réception. Rien ! Puis, au gré de nos discussions, nous en sommes arrivés à la conclusion que la réponse arrivera lors de la prochaine visite, dans deux ou trois ans.... Tout ça pour ça mais avec la satisfaction de laisser un dossier en règle.

Vous comprenez maintenant mieux la création de ce poste "sécurité" au sein du comité.

Aménagements et travaux :

2019 fut un très bon cru en termes de travaux et aménagements en tout genre. Cela a commencé avec l'ouverture de la maison début mars. L'occasion de rencontrer les artisans et préparer les travaux de l'année.

Le point urgent de cette année 2019 fut la rénovation du mur de soutènement intégrant la voute en dessus du bassin. Ce mur c'était partiellement effondré durant l'hiver 2018-2019. Les travaux de rénovation ont pu commencer en décembre pour se terminer en janvier 2020. Nous avons profité de ces travaux pour préparer l'arrivée d'électricité et d'eau pour de futurs aménagements dans cet endroit. Félicitations à Monsieur Richard Aurel pour la rénovation magnifique de ce mur.

Nous avons également profité de la présence du maçon pour réaliser une marche dans la maçonnerie intérieure sous la fenêtre au sommet de la cage d'escalier. Cette marche permettra un accès plus aisé au toit terrasse des sanitaires et à l'escalier extérieur qui le dessert. Au niveau sécurité, c'est une nouvelle sortie de secours pour les deux chambres que nous ne pouvons pas utiliser en ce moment pour dormir.

Dans le même élan, nous avons décidé de changer les deux fenêtres de la cage d'escalier. Ce sera réalisé sur 2020, avant l'arrivée des premiers locataires.

Retour à l'extérieur, le haut de la descente vers le terrain de pétanque ainsi que le chemin d'accès entre la bergerie et le mur ont passablement souffert des fortes pluies de ces dernières années. Notre maçon nous ayant proposé un remblayage par une sorte de "tout-venant", nous l'avons laissé tester cette solution.

Si le résultat est correct du côté de la bergerie, il l'est beaucoup moins dans la descente. Le ruissellement des pluies érode chaque année un peu plus ce passage. Nous avons donc décidé d'installer des caniveaux en 2020.



### Séjour de l'Ascension

Le séjour de l'ascension c'est joué à "guichet fermé". 36 personnes, dont quelques nouvelles familles, se sont retrouvées dans un joyeux mélange de rire, d'apéro et de travail tout ce qu'il a de plus sérieux. Quatre jours d'intense activité parmi lesquelles je citerai :

- La réinstallation de la barrière de la petite terrasse de la cuisine,
- Du côté nord, installation d'une clôture,
- Réfection des bordures du terrain de pétanque,
- Pose de dalles de jardin entre l'édicule et le mur de soutien de la terrasse,
- Cage d'escaliers repeinte du rez-de-chaussée au premier étage,
- Contrôle de la toiture de la bergerie en vue de sa réfection
- Plusieurs coups de peinture à l'extérieur,
- Installation d'une main courante pour le nouvel escalier extérieur,
- Etc...

Comme habituellement, un nettoyage approfondi de la maison a été réalisé le samedi afin que les familles puissent partir tôt le dimanche.

Un bilan très positif pour ce week-end prolongé de l'Ascension. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à en faire un moment convivial et constructif !

### Fermeture de la Maison

Nous avons terminé l'année par la fermeture de la maison à la mi-novembre. L'occasion de voir une dernière fois les artisans et l'équipe qui accueille nos locataires autour d'une bonne fondue.

La météo en a décidé autrement. C'est par des détours sur des routes verglacées, encombrés d'arbres, de poteau électrique et de neige que nous avons péniblement atteint la maison en fin de soirée.

La neige s'étant invitée en bonne quantité depuis le jeudi dans cette région de l'Ardèche, les toiles d'ombrages de la terrasse en ont amassé une quantité importante avec pour conséquences des montants pliés, voir décelés du mur et plusieurs crochets de la façade arrachés.

Dernière surprise, une méchante odeur de gaz provenant du piano de la cuisine.... Epilogue lors du rapport de l'année prochaine !

Par chance, malgré les températures négatives, la tuyauterie n'a pas souffert et nous avons pu préparer la maison pour l'hiver sans soucis. Retour du courant électrique le samedi vers les 15h00, juste à temps pour vérifier que tout est en ordre avant de donner un dernier tour de clef.

### Locations :

L'année 2019 a également été une bonne année. Nombre de nuitée en léger repli de 11 % par rapport à 2018 pour un total d'un peu moins de 1'200 unités. Nous avons accueilli une nouvelle personne pour s'occuper de nos locataires. Pascale Balligan, citoyenne de Silhac et ancienne propriétaire d'un gîte, s'est laissée convaincre par Claire Chaumeron de lui donner un coup de main et, à terme, de la remplacer. Pascale n'est pas totalement une inconnue puisque c'est son fils, Louis, qui s'occupe de tondre durant notre absence. Nous avons donc deux personnes pour accueillir et renseigner nos locataires, du jamais vu depuis l'époque où nous trouvions difficilement une personne de confiance sur place.

Du côté de nos locataires, je cite : « les lieux sont impeccables ! » Nos visiteurs sont enchantés de la maison, la trouvant super pratique, et surtout comme elle n'est pas neuve, ils se sentent à l'aise, sans crainte de « cogner, taper » dans un mur, meuble ou autre accessoire. A retenir pour la suite de nos rénovations !

### Manifestations :

❖ Ventes de Confitures → cette dernière édition, fin août, fut la moins satisfaisante de ces dernières années. La faute à un comité réduit, un changement de date par rapport aux dernières années, un essoufflement ? Sans doute un peu des trois. Toujours est-il que cette manifestation, à moins d'un souffle



nouveau, ne sera pas reconduite ces prochaines années. En effet, au regard du travail nécessaire pour un bénéfice de CHF 2'300.- ce n'est plus pensable dans les circonstances actuelles.

Quelques pistes ont été dessinées autour d'une participation à la foire du Sentier mais il est trop tôt pour en dire plus. Un grand merci à celles et ceux, en dehors du comité, qui nous fait quelques pots et viennoiseries !

❖ Concerts de l'Ensemble Ohana → bonne surprise ! L'Ensemble Ohana, dirigé par Yves Planchamp, nous a proposé une nouvelle série de concerts dont la collecte a été partagée entre l'Association "Péniche espérance" et l'Association de Collans.

Ces deux concerts, des 23 et 24 novembre au temple de la Sarraz, ont rassemblés un bel auditoire. Cette manifestation a également été l'occasion de présenter la Maison de Collans aux chanteurs.

Un grand merci à Yves, aux chanteurs et aux petites mains qui ont permis d'assurer le succès de ces temps musicaux.

### Finances :

L'année 2019 a été également une bonne année. N'ayant pas financé de travaux onéreux et ayant enregistré un grand nombre de nuitées, le résultat avant amortissement et provisions est très largement bénéficiaire. Bien sûr au regard de la situation sanitaire actuel, nous pouvons nous féliciter d'avoir une certaine sécurité financière mais cela tient plus du hasard qu'à autre chose.

Depuis plusieurs années, nous profitons de ces bons chiffres pour investir dans la maison.

Avec les travaux du mur et sauf mauvaise surprise, nous avons entamé une dernière phase de gros travaux extérieurs obligatoires. La réfection de la deuxième moitié du mur, le toit de la bergerie et la pose des caniveaux seront les prochaines grosses dépenses et ce n'est pas au sein de l'association que nous trouverons les compétences pour les réaliser. Il est donc nécessaire de les financer.

Pour la suite, d'autres travaux obligatoires seront à réaliser parmi lesquelles la mise aux normes de notre assainissement et peut-être encore quelques bricoles du côté de la mise aux normes du bâtiment.

J'aimerais également que l'on n'oublie pas le coût de la simplification de nos structures d'association et le coût d'un éventuel redressement fiscal.

D'autre part, vous vous en doutez, nous avons encore beaucoup de projet ! Pour vous donner un aperçu de nos réflexions, voici une liste des travaux à l'étude :

- Rénovation presque complète de la cuisine, installation d'un lave-vaisselle,
- Réfection des chambres, changement des matelas et des lits,
- Rénovation du sol du hall du premier étage,
- Déplacement de la partie "atelier" du salon dans l'édicule
- Aménagement d'un coin « détente » avec fauteuils et tables de jardin, sous les tilleuls de la terrasse situé en dessus du four à pain,
- Pose d'une terrasse bois sous les toiles d'ombrages,
- Plantations diverses pour dissiper un peu l'austérité du lieu.

La liste est encore longue mais elle illustre notre besoin de réserves financières.

Nous pouvons, au regard de ces éléments, être très reconnaissants de la situation actuelle, elle nous permet une certaine sérénité vis-à-vis de l'avenir.

### Situation juridique de l'association :

A ce jour, il n'y a pas d'avancement significatif sur ce point.

Plusieurs rencontres avec Pierre Badoux pour définir une stratégie, envoi d'un courrier à l'administration fiscale Vaudoise, une relance au mois de mai pour enfin avoir une réponse en octobre 2019.

Pour la réponse, on a vu mieux ! Aucune mention de notre souhait de "fusionner" nos deux associations mais plusieurs questions sur notre comptabilité et notre exonération d'impôt. Le dialogue s'annonce palpitant !!



Noël arrivant, et vu les éléments à fournir, nous avons repoussé les réponses à 2020.

Comme déjà dit, nous allons sans doute devoir suivre un long parcours administratif avant d'être en mesure d'assainir la situation. Les conséquences de choix fait il y a plusieurs années et l'absence de remise en question va sans doute nous valoir une "bonne raclée".

En effet, il va falloir démontrer qu'il n'y a pas eu de détournement de fonds, d'enrichissement personnel et c'est sans compter la partie fiscale côté français qu'il faudra également aborder. Pour mémoire, nous n'avons pas versé d'impôt depuis plus de trente ans dans ce pays !

Le poids de ces responsabilités est important pour le comité mais d'après Pierre Badoux, il y a suffisamment de documentation dans l'historique (PV, classeurs datant de l'achat de la Maison, etc.) pour justifier ce mécanisme mis en place en 1986.

En synthèse : c'est donc une année 2019 en demi-teinte car s'il faut retenir quelques éléments marquants, je vous dirais que nous avons une maison qui se loue sans effort. Que nous avons sur place une équipe compétente et qui prend soins de nos locataires.

Nous sommes par contre clairement en sous-effectif au comité pour poursuivre la gestion de cette maison à court terme. La recherche de membres pour le comité sera une priorité de 2020 et si d'aventure nous ne trouvons personne, des mesures de sauvegarde devront être mise en place. La mise en "sommeil" de l'activité de l'association en est une.

Je termine ici en remerciant au nom du comité, tous nos donateurs, petites mains et tous ceux que malheureusement j'oublie, pour la confiance que vous nous témoignez depuis de longues années déjà.

Je n'oublie pas bien sûr mes collègues du comité pour tout le travail réalisé cette année encore.

Merci à chacun d'entre vous pour votre soutien, de votre confiance et je vous en remercie chaleureusement.

## 5.- Présentation des comptes 2019

Sébastien présente les comptes consolidés 2019 (Maison de Collans et Amis de Collans) dans le détail, avec pour résumé :

✓ Pertes et Profits ⇒ Charges = 25'021,49.- CHF / Produits = 28'495,55.- CHF  
Bénéfice + 3'474,06.- CHF

✓ Bilan ⇒ Actif = 402'651,67.- CHF / Passif ⇒ 399'177,61.- CHF / Bénéfice + 3'474,06.- CHF

Cependant, bien que les comptes soient justes et validés par la Commission de vérification des comptes, une clarification sera nécessaire concernant le chiffre exact au point « Amortissement » (peut-être une astuce comptable à découvrir...).

## 6.- Rapport de la Commission de gestion et de vérification des comptes 2019

Marcel Piguet présente le rapport de la commission de vérification des comptes de l'Association pour l'année 2019. Se sont réunis le 15 septembre 2020 à la Maison de Paroisse, Pierre-André Meylan, Sébastien Poncet, Alexis Rochat, membre suppléant était excusé et avait transmis par courriel ses remarques.

Marcel regrette l'absence de Pierre-André Meylan, qui selon lui, est plus à même de répondre sur certaines questions qui ont été travaillées nombre de fois dans les séances et qui ont permis déjà de résoudre un certain nombre de points qui nous avaient particulièrement frappés et qui jusqu'ici n'ont pas été abordés. Il serait utile que cela soit notifié.

Une fois de plus, la commission a pu constater la complexité des comptes des 2 Associations soumises à des législations très différentes avec en plus des problèmes de change ! Cette situation exige de notre trésorier d'être très méthodique et précis dans la tenue des comptes.



Quelques points et interrogations

- a. L'augmentation **des liquidités** à 77'351,63.-CHF est positif
- b. Les cotisations 2019 ne représentent que la moitié des cotisations 2018 (forte diminution de 1'540.- CHF). Cela est certes dû à une diminution des membres, mais aussi au fait que ces dernières années, il n'y a pas eu de rappel auprès de ceux qui n'ont pas payé leur cotisation.
- c. Proposition que l'on vérifie la liste des membres et que l'on relance ceux qui ont oublié de verser leur cotisation.
- d. Une liste des membres doit être établie et tenue à jour par le comité en précisant le type de cotisation de chacun (suite à un premier emprunt auprès des membres, il a été proposé à ceux qui abandonnaient le remboursement d'être exemptés à vie du paiement de leur cotisation).
- e. Les locations progressent de presque 2'000.- CHF (1'976,42.-CHF). Après la résiliation par le comité d'un site de location, qu'elle perspective et politique pour les années à venir ?
- f. Pour le prêt 2015, il y a eu 7 remboursements en 2019. Comment le comité envisage-t-il la poursuite de ces remboursements ?
- g. Il est à relever encore une augmentation de 5'000.- CHF de la réserve pour travaux et des amortissements de 7'000.- CHF ce qui nous paraît judicieux.
- h. Demande au comité de ce qui en sera du budget pour 2020 / 2021 → quel budget et à quel moment sera-t-il communiqué ?

En conclusion, la Commission de vérification des comptes propose à l'Assemblée :

1. D'accepter les comptes consolidés de l'exercice 2019 tels que présentés avec :  
un **résultat positif** de → 3'474,06.- CHF / une **fortune** de → : 402'651,67.- CHF
2. De remercier notre trésorier Sébastien Poncet pour tout son travail
3. De décharger la Commission de vérification des comptes de son mandat

*David* reprend les 3 points de conclusions des vérificateurs des comptes en demandant à l'Assemblée présente de se prononcer sur ces 3 points par vote à main levée :

1. Au vote → 1 avis contraire / 3 abstentions / les autres membres présents validant ce point 1
2. Approbation générale avec applaudissements de l'Assemblée
3. Approbation générale de l'Assemblée

*David* donne **réponses** aux interrogations émises par la Commission de gestion → :

Pt. **h** → il faut effectivement effectuer cette démarche de rappel, cela n'a pas été fait depuis quelques années... Il y a eu une partie des membres qui ont démissionnés, mais cela n'explique en rien la différence de la somme des cotisations.

Le statut de « membre à vie » ne doit effectivement pas être sollicité concernant la cotisation annuelle.

*Valérie A.* signale par rapport à ce point, que plusieurs personnes n'ont pas versé leur cotisation annuelle ne sachant pas le montant exact de cette cotisation, car cela n'étant pas communiqué dans le courrier de convocation à l'AG... ! (et cela depuis plusieurs années).

Pt. **e** → ce point sera repris au chapitre 8. « renouvellement du comité »

Pt. **f** → pour l'heure, nous continuons les remboursements à raison de 6 ou 7 parts par années. C'est le



nombre de part qui nous a semblé juste et opportun à notre trésorerie sachant que l'on se donne la liberté d'augmenter ce nombre en fonction de l'année qui aurait été fructueuse, ou inversement de le diminuer si difficultés financières durant l'année. Aujourd'hui, nous avons largement de quoi rembourser la totalité des prêts en entier si nécessaire. (il resterait 33 parts à rembourser outre les 7 nominés de ce soir c.à.d 33'000.- CHF).

Pt. **g** → nous devons chercher à clarifier la différence concernant les chiffres des amortissements afin de donner une réponse précise sur ce point soulevé au cf chap. 5

Pt. **h** → nous n'avons pas de budget pour 2021, pour 2020 nous avons établi un budget mais vu la situation sanitaire due au Covid-19, ce budget a été complètement « chamboulé » donnant à ce jour des chiffres « incohérents » par rapport à ce qui avait été imaginé ! (par ex. beaucoup de séjours annulés, une partie des travaux à entreprendre n'ont pas pu être réalisés, etc.).

*Paulette R.* face à toute cette comptabilité quelque peu complexe se demande si pour « simplifier » et nous aider dans cette partie comptable, ne pourrions-nous pas faire appel à une Fiduciaire pour nous faire aider au mieux, d'être conseillé et de pouvoir savoir dans quelle direction nous pouvons aller sans gérer tous ces éléments comptables dans les difficultés ?

*David répond* que cette démarche a déjà été effectuée il y a 2 ou 3 ans en arrière, une grande majorité des membres présents se ralliant donc à la proposition de Paulette, il est convenu qu'il sera nécessaire de contacter à nouveau une Fiduciaire.

**PS.** de *Marcel* ⇒ nous avons reçu la **lettre de David Brand datée du 24 août 2020** (à rappeler que tous les membres ont reçu avec la convocation pour cette AG cette lettre d'information de David...) où il exprime ses préoccupations concernant l'avenir de la Maison de Collans. Nous l'avons reçue comme un « cri d'alarme » et un « appel au secours ». Il nous paraît important que :

- ∇ le comité précise sa position et sa vision de l'avenir
- ∇ l'Assemblée se situe par rapport aux problèmes soulevés

Si comme nous l'espérons, l'Assemblée se décide pour la poursuite de l'activité de la Maison de Collans, il est nécessaire qu'elle fasse des propositions concrètes telles que :

- consultation des membres, des groupes paroissiaux, des milieux de la Vallée qui pourraient être intéressés, action auprès des jeunes (groupe Interjeunes)...

*David* remercie chaleureusement *Marcel* pour son exposé, ainsi que les autres membres de la Commission de gestion et vérificateur des comptes. *Marcel* nous rappelle qu'il est démissionnaire de cette Commission à ce jour.

## 7.- Démissions, élections et réélections au comité

### 1. Démissions

- ❖ Anoushka Aubert (entrée au comité en mars 2019), Anne Robert (entrée au comité en novembre 2017), Elio Legena (entré au comité en juin 2016)

### 2. Elections et Réélections

- ❖ Pas de personnes concernées pour cette année

### 3. Composition du comité jusqu'à la fin de l'année 2020

- ❖ David Brand (président), Sébastien Poncet (trésorier), André Wagner (sécurité), Elio Legena (secrétaire), Estelle Meylan (manifestations), Joanne Badoux (site internet, nouvelles de Collans).



4. Comité de Gestion pour l'année 2021

- Pierre-André Meylan (rapporteur), Alexis Rochat (membre), Cécile Piguet (membre), Emmanuel Bezençon se propose d'être suppléant.

**8.- Renouvellement du comité**

Suite aux évènements 2019 /2020 au sein du comité (cf lettre d'accompagnement informative de David à la convocation de cette AG à chaque membre), il était très important de vous tenir informés en tant que membres de l'Association des difficultés rencontrées actuellement au niveau de notre travail au sein du comité. Ci-dessous un graphique démontrant l'organigramme du comité à ce jour :

<i>Structure du comité</i>			<b>Président</b> David Brand		<i>Septembre 2020</i>		
			<b>Vice-président</b> Vacant				
<b>Trésorier</b>	<b>Secrétaire</b>	<b>Sécurité</b>	<b>Locations</b>	<b>Travaux</b>	<b>Internet</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Marketing</b>
Sébastien Poncet	Elio Legena	André Wagner	Vacant	Vacant	Joanne Badoux	Estelle Meylan	Vacant

Pour résumé, des postes « clefs » comme les locations, les travaux, sont vacants, avec **bientôt** le poste de secrétaire annoncé ce soir, et très certainement le poste de trésorier (comme souhaité par Sébastien depuis plusieurs années) dont la date n'a pas encore été déterminée...

Actuellement, David assume à la fois → : **la gestion de la Présidence, les Locations, les Travaux ! Cela n'est donc juste pas possible de continuer à travailler comme cela au sein de ce comité encore longtemps, et qu'un seul homme doit gérer ces postes clefs à lui seul ! D'autant plus maintenant si les postes de secrétaire et de trésorier venaient à ne pas être repourvus !**

Pour exemple, en **mesure d'urgence**, les locations de la Maison ont été bloquées en début de cette année 2020 (le site internet *Grand-Gîte* a été fermé temporairement), car n'ayant plus la capacité de gérer les locations et donc de répondre aux demandes !

Concrètement au jour d'aujourd'hui, mis à part quelques habitués comme Willy Meylan, la Fête du four, des personnes membres de l'Association qui ont l'habitude de cette Maison, étant autonomes sur place, il n'y a plus de locations. Il a été également proposé à Inter Jeunes de louer la Maison afin de se faire une idée de ce lieu de vie et de ses environs, et tout cela reste encore dans nos capacités de gérer ces locations, sans plus !

En résumé :

- ∇ Difficulté de renouvellement des postes vacants au sein du comité.
- ∇ Difficultés à trouver des personnes intéressées à entrer au sein du comité, à être disponibles personnellement et motivées pour « animer » ledit comité et faire vivre cette Association.
- ∇ Paradoxe actuel → : 4 personnes sur place à Collans sont disponibles pour gérer les locations dans l'accueil des locataires, gérer les nettoyages de la Maison, etc. Mais par contre, il n'y a presque plus de membres au sein du comité pour gérer cette Association !
- ∇ Effets de Cycles ≈ avec « des Hauts et des Bas » déjà vécus au sein du comité et auxquels nous sommes à nouveau sérieusement confrontés actuellement.

Perspective et Marge de Manoeuvre financière

David et Sébastien ont créé un document concernant des prévisions de « marge de manœuvre financière » allant de 2021 à 2029 en cas de « **mise en sommeil** » de l'Association (cf détails du document en annexe).



Cette projection étant établie sur les **Pertes et Profits** ⇒ **Charges** et **Produits** → des Comptes Consolidés prévisionnels 2021, le tableau ci-dessous permet de visualiser les liquidités disponibles jusqu'à l'année 2029 → :

Années	Liquidités	Pertes Annuelles
2021	77'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2022	67'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2023	58'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2024	48'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2025	39'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2026	29'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2027	20'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2028	10'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2029	1'300.00 CHF	

A prévoir des frais de mise en conformité et des frais de diagnostique divers en cas de vente (évaluation de la Maison dans tout ce qui la compose aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur !). Il y aura sans doute également des frais de mise en vente.

*Nous pouvons donc évaluer une « mise en sommeil » jusqu'en → 2026 – 2027 tout en continuant à faire vivre notre Association et sans altérer le bâtiment, en poursuivant des travaux d'entretiens, poursuite dans les locations et l'accueil de locataires.*

*Mais ci-d'ici cette date de 2029 rien à « évolué », il faudra se positionner et donc anticiper bien avant cette échéance pour une éventuelle vente de la Maison, ainsi qu'un plan d'action pour une « liquidation » de l'Association.*

Rappeler que l'**Actif net** de l'Association sera versé directement à la Paroisse de la Vallée de Joux une fois la dissolution de l'Association.

Un des objectifs souhaités est que le bâtiment de la Maison reste en parfait état, tout en restant en mesure d'entreprendre régulièrement les travaux nécessaires, cela dans le but également d'une éventuelle vente dudit bâtiment.

#### Démarches :

1. Nous pouvons résumer pour l'heure, qu'il n'y a pas d'Urgence Financière, mais plutôt une **Urgence Humaine**, comme déjà cité auparavant.
2. Dans un but de présentation de l'Association et de la Maison de Collans, ainsi que de description de l'état actuel au sein du comité et de nos besoins, David nous informe qu'il se rendra ce jeudi à la séance du Conseil de Paroisse ( à ce sujet, Paulette R. nous signalera en cours de soirée que la lettre de David s'est été une vraie « surprise » dans le sens que les membres de ce Conseil ont toujours cru que Collans allait bien, et ce même après le départ de Luc Badoux...), ainsi que lors du culte de dimanche prochain à l'Eglise du Sentier ; dans l'espoir que ces 2 entreprises puissent trouver des échos favorables empreints de promesses en l'avenir, et surtout de trouver des personnes intéressées et motivées à entrer au sein du comité.
3. David signale qu'à titre personnel, il reste président du comité jusqu'à la fin de son mandat et a à cœur d'atteindre quelques objectifs qu'il s'est fixé, dont celui d'assainir la situation juridique de cette Association ainsi que de reformer un comité de manière que cette Association continue de vivre pleinement.
4. A noter que lors de la séance de comité du 26 juin 2020, des délégués de divers groupes d'Inter Jeunes ont été invité afin de leur parler de notre Association et de la Maison de Collans, mais également pour leur faire part de nos difficultés de recrutement au sein dudit comité, etc. Etant bien intéressés et réceptifs dans ce qui a été décrit et développé, un temps de réflexion a été demandé de leurs parts,



laissant « les portes ouvertes » à toutes propositions et décisions éventuelles... Sachant également qu'ils ont déjà beaucoup d'activités au sein de leurs diverses Associations Inter Jeunes.

### Commentaires, réponses et suggestions apportées suites aux échanges au sein de l'Assemblée

- ❖ *David* donne une brève explication sur les différentes fonctionnalités des postes que constitue l'ensemble du comité (descriptif du poste, charge de travail, temps estimé de travail, etc.)
- ❖ Avant une éventuelle entrée au comité il serait judicieux (voir indispensable) que la ou les personnes aient déjà effectué un séjour dans la Maison de Collans et connaissance des environs, histoire de se faire une bonne idée et pignon.
- ❖ Solliciter des personnes qui sont descendus dernièrement à Collans si intérêt ou non pour entrer au sein du comité.
- ❖ Continuer la poursuite de l'aspect marketing et communication de l'Association de la Maison de Collans (flyers, Nouvelles de Collans, site internet récent et mis à jour, etc.) auprès du Conseil de Paroisse, lors de culte du dimanche, auprès d'autres groupes ou personnes en dehors de la Vallée, etc. Pour rappel, par ex. le tour des Paroisses du canton de Vaud a déjà été effectué il y a déjà quelques années de cela, mais sans succès par ailleurs.
- ❖ Un élément important à retenir est que le canton de Vaud interdit le séjour de mineurs non accompagnés à l'extérieur des frontières dans des bâtiments qui ne sont pas homologués pour recevoir des jeunes ! Ceci dit, il faut bien se rendre compte que la plupart des membres de l'Association des Amis de Collans prennent de l'âge, qu'il n'y a que très peu voire pas du tout de renouvellement des membres, et que de ce fait, il est impératif de sensibiliser et trouver de nouvelles personnes plus jeunes pour prendre le relais en quelque sorte !
- ❖ Concernant la recherche d'un nouveau trésorier (personne à la retraite par ex.) qui pourrait être dédommager ou rémunérer pour cette tâche, *David* se demande si l'on imagine prendre cette option, ne sortirions-nous pas du cadre « purement » du bénévolat ? Ceci pourrait être également valable pour le poste des locations.
- ❖ Cette possibilité pourrait être envisagée également en termes de rémunération pour la ou les personnes sur place à Sillac (4 personnes actuellement), qui s'occupent actuellement de gérer les locations, ces personnes ayant repris une grande partie de la gestion administrative en 2020, gérée auparavant soit par Mathieu, ensuite par Anoushka un certain temps, et pour finir par David, (elles bénéficient déjà de défraiements annuels), mais pour *David*, cela n'est pas très clair concernant une option de verser un revenu « minimal » comme proposé par *Willy* qui pour lui, serait par-là, les reconnaître et les remercier pour leur travail, etc. Cette proposition demande à être étudiée en profondeur en tenant compte d'autres paramètres liés aux locations (bien que *David* signale que ces personnes perçoivent une somme de défraiement déjà généreuse selon lui...et de rappeler qu'en dehors de cela, toutes ces personnes ont déjà une activité salariale annexe).
- ❖ On pourrait imaginer que certains postes soient gérés « hors comité », question qui a déjà été abordée lors de séance de comité (notamment le poste de trésorier).
- ❖ *David* souhaite, en dehors du sujet rémunération ou salaire, trouver des personnes qui aiment Collans et qui auraient à « cœur » d'y passer un certain temps, en tout cas pour s'en occuper. Cette démarche prioritaire selon son désir.
- ❖ Il faudra peut-être à un moment donné faire un choix de salarier des personnes si nous n'avons plus d'autres solutions ? Est-ce que cela a encore un sens dans ce qui est le but de notre Association de salarier des personnes ?



- ❖ On pourrait imaginer comme « roue de secours » l'option de défrayer ou payer que temporairement des personnes pour certains postes au comité, en termes de « soulagement » au sein du comité, le temps de retrouver de nouveaux membres et de nouvelles ressources pour redynamiser ledit comité.
- ❖ Faudra-t-il envisager de clore cette Association ? Autant de questions qu'il y a lieu de se poser.
- ❖ Au vu de la composition du comité, c.à.d 10 postes, il serait judicieux de profiter de cette année « particulière » pour amorcer une réflexion concernant le cahier des charges de chaque poste, le temps approximatif en termes d'heures consacrées pour le poste occupé, ses implications, etc. afin de pouvoir donner des informations concrètes et précises à quelqu'un susceptible d'être intéressé à entrer au sein du comité. Redéfinir peut-être l'organigramme et les postes actuels.

## Synthèse

- Prendre le temps à la réflexion
- Prendre le temps de trouver les bonnes personnes et qui aiment Collans
- Si nous ne parvenons pas à cet objectif, il faudra trouver des personnes qui devront bénéficier d'un défraiement pour certaines tâches en liens aux postes concernés.

## **9.- Communication du comité – locations, travaux, activités 2020**

### A. Locations 2019

Il y a eu peu de nuitées en 2019 de personnes de l'Association, c'est une des années les plus faible en terme de nuitées, sans explications particulières à donner (1'200 nuitées sur l'année).

Par contre, il y a eu passablement de locations de personnes non-membres de l'Association. En résumé, la situation reste assez stable pour cette année 2019.

### B. Travaux 2019

Les travaux 2019 ont déjà été cités dans le rapport d'activité du président → *cf* point **4** « aménagement et travaux ». *David* profite de montrer au rétroprojecteur des photos des travaux effectués cette année et ceux projetés pour 2020.

Malheureusement pour les travaux prévus pour l'année 2020, des retards de chantiers sont à prévoir, Covid-19 oblige, il n'y a pas eu de travaux à l'Ascension, le manque de temps et de disponibilité sont également des facteurs en prendre en comptes (comme déjà bien discuté au courant de cette Assemblée de ce soir).

### C. Activités 2020

Un sujet qui demande à être réalisé dans un but de meilleur accueil serait d'installer quelques chaises ou autres places assises autour de la Maison, car on se rend compte qu'il y a peu d'endroit où s'asseoir confortablement sous les arbres par exemple, etc.... cela serait un grand « plus » pour profiter des alentours de cette Maison.

## **10.- Divers et propositions individuelles**

- ✚ *Emmanuel B.* de demande si dans le cadre des travaux de la Maison on ne pourrait pas trouver des personnes intéressées, qui pourraient par cette activité, entrer par la suite au sein de l'Association voir intégrer le comité ?  
Proposition intéressante et bienvenue par l'Assemblée, et donc à prendre en compte dans une réflexion future à faire.
- ✚ Après bien des pérégrinations avec énormément d'énergie et de temps déployés ces derniers 2 dernières années (!) pour résoudre ce problème du téléphone « fixe » de la Maison de Collans, la



bonne nouvelle de ce soir est que la ligne téléphonique est en fonction et donc le téléphone « sonne » et est bien fonctionnel... !

- ✚ *Marcel P.* tient une nouvelle fois à remercier le comité pour tout son travail et lui recommande de ne pas trop attendre d'être trop « surchargé » pour éviter de faire un « clash » !

Séance terminée à 22h30

PV rédigé le 23 septembre 2020

David Brand

Président

Elio Legena

Secrétaire